



**Donnez vie à vos projets,
grâce à votre bien immobilier.**

Découvrez le contrat Prosperimmo®

Une solution nouvelle, qui permet de transformer une fraction de votre patrimoine immobilier en argent disponible.

Pensez à vous aujourd'hui,



Que ce soit pour **faire le tour du monde**, **refaire votre intérieur** ou **organiser le maintien à domicile**, la monétisation partielle du patrimoine avec le contrat Prosperimmo[®], vous permet de recevoir rapidement la somme d'argent liquide nécessaire, sans vous endetter.



Comment ça marche ?

Après une étude précise de la valeur de votre bien, **nous vous proposons d'en racheter une partie** (entre 10% et 50%) devant notaire.

Nous devenons copropriétaire de votre bien, mais vous restez le seul occupant. En contrepartie, une indemnité d'occupation est déduite de la valeur d'achat.



L'exemple de Mathilde

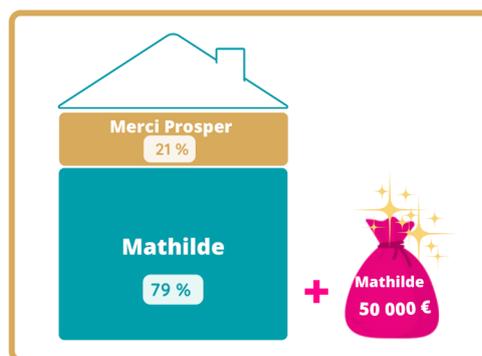
- Mathilde, **84 ans**
- Valeur du bien : **500 000 €**
- **Souhait de monétiser 50 000 €**
- Projet : **Adaptation de son logement (Monte escalier, salle de bain, domotique)**

Avant



Son bien immobilier

Aujourd'hui avec le contrat Prosperimmo[®]



Mathilde reçoit 50 000 € sur son compte.

En échange, elle vend **21 %** des parts de son bien immobilier à Merci Prosper.

et à vos enfants pour demain.

Le contrat Prosperimmo® dans le temps

Aujourd'hui

Valeur du bien de Mathilde : **500 000 €**

Elle reçoit en liquide : **50 000 €**

Elle détient : **79 %**

Le Fonds Prosper détient : **21 %**

Décote (Frais + indemnité d'occupation sur 10 ans) **11% : - 55 000 €**

Les prochaines années

Elle occupe son bien à 100 %

Elle ne paye rien à Merci Prosper

Elle réalise ses projets de vie

Ses parts continuent de prendre de la valeur

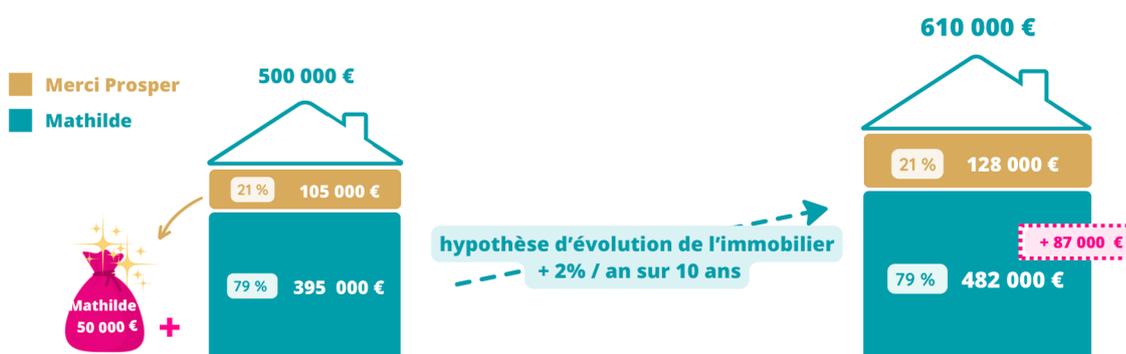
A la vente de son bien

Valeur du bien : **610 000 €**

Elle ou ses héritiers percevront **482 000 €**

Le Fonds Prosper percevra **128 000 €**

Plus value sur sa part restante : **+ 87 000 €**



Une solution équilibrée

Fondamentaux

Bénéfices



Viager*

Prêt Viager Hypothécaire

Fondamentaux	Bénéfices	Viager*	Prêt Viager Hypothécaire	
Rester propriétaire	Profiter de l' évolution de la valeur du bien (autofinancement possible de la décote)	✓	✗	✓
Monétiser la juste somme	Pas de problématique de placement. Ce qui n'est pas monétisé reste investi dans le meilleur placement pour vous : votre bien.	✓	✗	✓
Maitriser la situation	Une décote connue d'avance. Une décote optimisée et des frais ajustés calculés uniquement sur la valeur monétisée.	✓	✗	✗
Pouvoir transmettre	Pouvoir transmettre son bien , à terme ou dès maintenant par la donation de la nue propriété. (Pas d'hypothèque)	✓	✗	✗
Ne pas s'endetter	Ne devoir d'argent à personne.	✓	✓	✗

* Toutes les formes de Viager : Vente en Viager avec ou sans rente (100% bouquet)
Vente de Nue Propriété

Notre mission

Merci Prosper est une société à Mission, soutenue par des investisseurs de confiance, qui accompagne les + de 70 ans sur tous les sujets liés à la finance, au patrimoine et à la transmission, pour leur permettre de réaliser leurs projets de vie.

Bien vieillir, libre et heureux ! Telle est la raison d'être de Merci Prosper.

Nous croyons que l'avancée en âge devrait être perçue par tous, jeunes et moins jeunes, comme une chance. Comme une opportunité de réaliser des rêves et des projets. Comme une opportunité de se réaliser ! Nous croyons en une société où les plus anciens ont les meilleures expériences à vivre et à transmettre. Nous voulons accompagner cette marche !



Thibault CORVAISIER, Anthony PIQUET & Victor PERRAZI
Equipe fondatrice

Les étapes du contrat Prosperimmo®

- 1** Vous nous faites part de **votre souhait de monétiser** une partie de votre bien.
- 2** Un conseiller-expert **Merci Prosper vient vous rencontrer** chez vous, échange autour de votre projet et évalue le prix de votre bien.
- 3** En fonction du montant que vous souhaitez monétiser, **Merci Prosper vous transmet une proposition** tenant compte de la décote pour indemnité d'occupation.
- 4** Commence alors pour vous et votre entourage **un temps de réflexion**. Nous répondons à toutes vos questions.
- 5** Vous nous **donnez votre accord**.
- 6** Après un délai de constitution du dossier, **nous signons le contrat chez le Notaire**.
- 7** **Vous recevez l'argent sur votre compte**
Vous réalisez vos projets
Vous profitez de la vie.
Vous ne devez d'argent à personne.
Vous êtes bien.
Vous être libre.



Retrouver sur notre site la rubrique "FAQ", et les réponses à toutes les questions que l'on nous a posées.



01 87 66 37 10



contact@merciprosper.com



www.merciprosper.com

